



LEADERS IN OZONE LAYER & CLIMATE PROTECTION



**BULLETIN ÉLECTRONIQUE MENSUEL
S'EFFORCER DE VOUS GARDER INFORMÉ
JANVIER 2022 • COPIE 221**

OBJECTIFS DE MOPIA 2022

MOPIA continue ses efforts pour protéger la couche d'ozone, notre système climatique et vise à servir nos parties prenantes de manière efficace et exceptionnelle. MOPIA travaille sur plusieurs initiatives allant de la recommandation de modifications réglementaires à un programme d'avantages pour nos membres. Nous attendons avec impatience une autre excellente année!

**ENGAGEMENTS DE
RÉDUCTION DES HFC AUX
ÉTATS-UNIS**

Le 1er janvier 2022, les États-Unis ont commencé leur engagement à réduire la production des HFC de 10 % aux États-Unis.

Les États-Unis prévoient de réduire la production et la consommation totale de HFC de 85 % au cours des 15 prochaines années.

Cet engagement réduira considérablement l'impact PRP de l'un des plus grands producteurs de HFC au monde. La réduction globale des HFC évitera 0,5 degré de réchauffement.

Les HFC sont de puissants gaz à effet de serre avec un PRP élevé. Le plan global de réduction des HFC évitera jusqu'à 0,5 degré de réchauffement d'ici 2100

Pour plus d'informations, visitez: epa.gov

	Non- Article 5 (Main Group)	Non- Article 5: Belarus, the Russian Federation, Kazakhstan, Tajikistan & Uzbekistan
Baseline Years	2011, 2012 & 2013	2011, 2012 & 2013
Baseline Calculation	Average production/consumption of HFCs in 2011, 2012 & 2013 plus 15% of HCFC baseline production/consumption	Average production/consumption of HFCs in 2011, 2012 & 2013 plus 25% of HCFC baseline production/consumption
Reduction steps		
Step 1	2019 10%	2020 5%
Step 2	2024 40%	2025 35%
Step 3	2029 70%	2029 70%
Step 4	2034 80%	2034 80%
Step 5	2036 85%	2036 85%

**QUÉBEC INTERDIT LE
CHAUFFAGE AUX
COMBUSTIBLES FOSSILES**

À partir de 2023, les systèmes de chauffage neufs ou de remplacement alimentés par des combustibles fossiles sont interdits. Dans deux ans, le Québec rendra illégal le remplacement des fournaies au mazout existant par tout type de système de chauffage alimenté par des combustibles fossiles après le 31 décembre 2023.

Le nouveau décret interdit également la réparation des systèmes de chauffage fonctionnant au carburant de plus de 20 ans et des chauffe-eau au mazout de plus de 10 ans.

Pour plus d'informations, visitez : environnement.gouv.qc.ca

**BULLETIN DU MANITOBA
ECO NETWORK**

Le Manitoba Eco Network vient de publier l'édition de janvier de son bulletin électronique mensuel. Cette édition met en évidence les événements à venir telles que les opportunités de financement et les reportages.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : mbeconetwork.org/

PERMIS DS 2022

Les permis de distributeurs secondaires 2022 étaient dus le 1er janvier 2022 et sont maintenant en retard. Les permis DS peuvent être renouvelés en ligne, par téléphone ou par courrier.

Renouveler maintenant à :

- www.mopia.ca
- OR
- (204) 338-2222



